

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
De la commune de MARCILLY LE CHATEL du 17 juin 2022**

Présents : Thierry Gouby maire, Jacques Foraison 2ème adjoint, Sandrine Séférian 3ème adjointe, Didier Rochigneux, Régine Cohas, Adeline Boursier, Nicolas Jouin, Stéphane Duchez, Baptiste Delhomme, Emilie Combe, Marie Claude Massacrier.

Excusés : Jean-François Grange donne pouvoir à Adeline Boursier, Odile Molle 1ère adjointe donne pouvoir à Sandrine Séférian,

Absents : Maximilien Garin, Marie-Anne Gibert,

Secrétaire de séance : Baptiste DELHOMME.

Début de séance à 20 H 00

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 08/04/2022

Approbation compte-rendu du dernier Conseil Municipal à l'unanimité.

2. Urbanisme :

M. Le Maire présente les dossiers en cours.

3. Finances :

- **Décision modificative** :

Pour prévoir les crédits liés à l'amortissement de l'attribution de compensation de Loire Forez Agglomération, le Conseil Municipal doit entériner une modification sur le budget général 2022 de la commune :

Section de fonctionnement

Dépense

6811-042 + 1316.49€

Recette

7768-042 + 1316.49€

Section d'investissement

Dépense

198-040 + 1316.49€

Recette

28046-040 + 1316.49€

VOTE	POUR 13		CONTRE 0		ABST 0	
------	---------	--	----------	--	--------	--

4. Personnel :

- **Création poste responsable cantine 20h40 à compter du 29/08/2022**

Est proposé au Conseil Municipal la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 20 H 40 en tant que responsable cantine.

VOTE	POUR 13		CONTRE 0		ABST 0	
------	---------	--	----------	--	--------	--

5. SIEL :

- **Déploiement réseau Bas Débit :**

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser à Mr le maire à signer, si demande était faite, une convention avec le SIEL pour l'implantation d'une antenne bas débit sur un bâtiment communal.

VOTE	POUR 13		CONTRE 0		ABST 0	
------	---------	--	----------	--	--------	--

- **Transfert compétence IRVE au SIEL-TE**

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le transfert de la compétence IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques) au SIEL-TE.

VOTE	POUR 13		CONTRE 0		ABST 0	
------	---------	--	----------	--	--------	--

6. Ecole : Règlement cantine : Mise à jour et gestion des tickets « dernière minute » :

Suite à plusieurs demandes et après réflexions le Conseil Municipal est amené à statuer sur la création d'un ticket « dernière minute » au sein de la cantine scolaire de Marcilly-le-Chatel.

Il est ainsi proposé de rajouter le paragraphe suivant au règlement de la gestion de la cantine :

Il est possible de réserver un repas jusqu'à 8 H 30 le jour de repas, soit entre le mercredi minuit et le jour du repas de la semaine suivante. Celui-ci est alors facturé au prix de 8€. Ce tarif « Dernière minute » ne sera pas appliqué dans le cas d'un décès dans la famille ou d'un problème médical sur présentation d'un justificatif. Le menu servi pourra être d'être différent de celui programmé du jour en fonction des approvisionnements.

Exemple : Si je réserve un repas après le mercredi 4 septembre minuit pour la semaine suivante et jusqu'au vendredi 13 septembre alors je paye 8€. Le tarif de 8 € est le prix correspondant au prix réel d'un repas estimé en 2022.

En outre, il est proposé de modifier le paragraphe suivant comme suit:

En cas d'allergie alimentaire sur présentation d'un certificat médical, il est possible d'apporter un repas préparé par vos soins. Le tarif sera alors de 50% pour la prise en charge du service après accord avec la mairie.

VOTE	POUR 13		CONTRE 0		ABST 0	
------	---------	--	----------	--	--------	--

7. Divers :

- **Choix du mode de publication des actes administratifs :**

Le Conseil Municipal, dans son unanimité, vote pour que la publicité des actes de la commune soit réalisée par publication sous forme électronique, sur le site internet de la commune.

- **Plan de protection de l'Atmosphère St Etienne Loire Forez :**

Le Conseil Municipal, dans son unanimité, rend un avis favorable à la proposition de plan de protection de l'Atmosphère de St Etienne et de Loire-Forez.

Agenda :

- Fête de Marcilly-le-Châtel : samedi Dimanche 23 et 24 juillet
 - o Apéritif de l'amitié offert par la municipalité dimanche à 11 H 00
- Inauguration du terrain de football : vendredi 23 septembre 18 H 00

La séance est levée à 21 H 35